

Le 24 juin 2020 à 14 heures, les membres de l'Association Départementale OCCE de l'Isère se sont réunis, au *siège départemental 5 rue Federico Garcia Lorca Grenoble* sur convocation adressée par le conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté (par un pouvoir écrit) d'un autre membre.

Monsieur Stéphane Lafranceschina, préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Madame Saupin et Monsieur Patay sont désignés scrutateurs par les membres présents et acceptent ces fonctions.

Monsieur Souillard, commissaire aux comptes est excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- Un exemplaire de l'avis de convocation des membres,
- La copie du mail du commissaire aux comptes,
- Les statuts de l'association,
- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le rapport d'activité du conseil d'administration,

Puis le Président déclare que le rapport d'activité du conseil d'administration, la liste des membres, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

## **Rapport moral OCCE 38, exercice 2019/2020**

### **Présentation par Stéphane Lafranceschina, Président :**

Je remercie tous les adhérents, les membres du conseil d'administration départemental et plus particulièrement nos salariés et notre permanent tous œuvrant pour promouvoir la coopération auprès de nos écoles adhérentes et des écoles au sens large.

Merci à toutes celles et ceux qui nous quittent, qui poursuivent un petit bout de chemin avec nous, celles et ceux qui décident de s'impliquer dans le fonctionnement de l'OCCE 38, à vous tous présents ou représentés aujourd'hui.

Cette année scolaire marquera certainement nos esprits par ces mois que nous avons vécu confinés, séparés, isolés. Aujourd'hui il semblerait que la crise sanitaire soit au moins en pause, mais demain ? Quelles seront ses conséquences sur le plan social, sociétal, économique d'une part mais aussi dans l'organisation de nos écoles, pour nos élèves et dans nos pratiques pédagogiques ?

Ces circonstances ont demandé à tout le monde de s'adapter. Je salue la réactivité des salariés pendant et à l'issue du confinement, l'association a maintenu son activité à distance.

Prendre la présidence d'une association dans ces conditions est atypique. L'esprit présent au sein de l'AD38 est motivant et me donne envie de travailler avec toutes nos écoles pour accompagner et promouvoir leurs projets coopératifs, partager ceux proposés par l'OCCE.

Les enjeux restent les mêmes pour notre association :

### **Office Central de la Coopération à l'École de l'Isère**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

5 rue Federico Garcia Lorca - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 51 00 21 - 09 79 26 98 44 – Mail : ad38@occe.coop

Site Internet : [www.occe.coop/ad38](http://www.occe.coop/ad38)



- développer la coopération dans son fonctionnement,
- être connue et reconnue dans les écoles tant auprès des élèves que des enseignants non seulement pour le fonctionnement et la gestion des coopératives scolaires que dans la pratique d'une pédagogie coopérative au service des apprentissages.
- garder son identité tout en participant au projet national de l'OCCE

Depuis quelques années, les choix menés par le C.A portent leurs fruits :

- reconnaissance de l'institution scolaire et développement des partenariats même si la participation au PDF disparaît, nous sommes reconnus par la Cité éducative.
- réelle place au sein de la Fédération et reconnaissance du travail d'enquête en cours dans le cadre de l'observatoire/conservatoire.
- rayonnement dans tout le département avec une intervention de notre animateur permanent, l'implication des salariés auprès des écoles les plus proches comme les plus éloignées.
- la réduction du nombre de comptes bancaires de nos coopératives grâce aux explications, au soutien apportés par nos salariés et animateur nous permettra à moyen terme de renégocier avec les établissements bancaires
- un investissement particulier sur l'accompagnement des écoles : comptabilité, assurance, formation des conseils des maîtres, formation des directeurs

### **Les perspectives :**

Le confinement a bloqué différents projets mis en œuvre sur le département (Théa, Bal en liance, Tous un livre ne sont que des exemples), il est nécessaire de les poursuivre à la rentrée. De même, il est important d'être présent et force de proposition dans le plan de formation, anticiper les départs des bénévoles de l'association et accueillir de nouvelles forces.

A cet instant, c'est le volet national de l'OCCE qui me questionne ; qu'en est-il de la signature de convention entre le ministère et l'OCCE qui devrait être signé entre le 26 juin et le 3 juillet ? Quelle sera sa place au sein des 2S2C ? Quelle sera la place de la coopération dans ce nouveau cadre ? Les projets de loi en cours autour de l'Ecole demandent une attention particulière. Quelle sera la place de l'associatif dans le temps scolaire, la part d'autonomie des directions d'école et les conséquences sur la gestion coopérative ?

C'est pourquoi après des « vacances reposantes », j'aurai le plaisir de retrouver toutes celles et ceux qui auront à cœur de donner de leur force de proposition, de réflexion pour défendre les valeurs de la coopération et de la citoyenneté au bénéfice de nos élèves, et des enseignants.

Bel été à toutes et tous.

**Ce rapport est adopté à l'unanimité.**

## Rapport d'activité OCCE 38 exercice 2019/2020

Présentation par Michel Guétat, animateur pédagogique OCCE 38 :

### ETAT DES LIEUX

	Nombre	Variation rapport à 2019	COMPTES coopératifs	Variation rapport à 2019	Adhérents	Variation rapport à 2019
Ecoles maternelles	268	-1	333	-246	26610	-643
Ecoles élémentaires et/ou primaires	592	-270	1078	-861	92459	-322
SEGPA	3	0	3	+3	60	0
Collèges	4	0	4	+4	100	0
Lycée	0	0	0	0	0	0
IME / IMP	12	-1	15	+15	526	0
Divers	31	+3	8	+8	470	+23
<b>Totaux</b>	<b>910</b>	<b>-268</b>	<b>1441</b>	<b>-1077</b>	<b>120225</b>	<b>-942</b>

#### Calcul fait au 22/06/2020 :

3 écoles n'ont pas encore envoyé leur adhésion (comptabilisé dans le tableau mais pas dans classe coop ni dans nb adhérent)

- Ecole élémentaire Auberives
- Ecole primaire Champier
- Collège Olympique

#### Divers adhérents :

- 22 associations
- 1 centre jour Bourgoin Jallieu
- Emala trièves
- Emala Valbonnais
- Hôpital Coublevie
- Hôpital Tour du Pin
- Emala Trièves sud,
- Ecole hospitalière
- Inspection Crolles
- Inspection Vienne 1 et 2

### ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

Nombre de nos activités ont été impactées par la crise sanitaire et les périodes de confinement et déconfinement qui en ont résulté. Le premier trimestre de l'année scolaire étant marqué par une forte activité

administrative et financière, c'est surtout à partir de janvier que se développe habituellement l'activité pédagogique ou les formations des mandataires. Tous nos agendas, comme pour beaucoup, ont volé en éclats et ce premier semestre de l'année 2020 restera dans les mémoires comme une catastrophe sanitaire, économique mais aussi politique si les transformations de l'École se concrétisent et qu'elles remettent en questions les activités, voire les missions de notre association.

Propositions d'actions départementales, régionales ou fédérales proposées par l'OCCE dans l'objectif de développer la pédagogie coopérative dans les classes.

- **Actions départementales :**

- **Musée de la Déportation et de la Résistance en Isère (MRDI) :** prévue en pleine période de confinement, cette action n'a pu être réalisée. C'est très dommage car pour la première année, nous avons élargi nos partenariats avec les archives départementales pour permettre une journée complète et accueillir des classes éloignées. Dommage car comme à son habitude, le planning de cette action s'est rempli en très peu de temps et nous aurions pu accueillir pour la première année des classes de Charancieu, Villefontaine, St Georges de Commiers...
- **Projet « Tous 1 livre » :** Pour cette année, le projet a surtout travaillé pour assurer sa pérennité puisque lui aussi a été frappé par la crise car les interventions en classe auraient dû démarrer au printemps. La première partie de l'année a été consacrée à la reconnaissance de ce projet par la Cité Educative et à la construction de l'organisation pratique. Par exemple, l'école La Fontaine a bénéficié en Février/Mars du lancement pour 9 classes mais tout s'est arrêté le 17. Le projet s'est réorienté vers des interventions en classe moins nombreuses pour plus de formations et d'apport d'outils favorisant l'autonomie. Cette action sera en grande partie subventionnée et financée pour des honoraires que l'OCCE 38 versera à Mme Samman qui a créé son auto-entreprise. Mai/juin 2020 ont été consacrés à reprendre contact et rencontrer les équipes des 4 écoles du secteur Villeneuve Grenoble appartenant à la Cité Educative pour préparer la mise en route dès la rentrée de septembre. Du matériel a été livré et un guide méthodologique très complet a été construit et distribué. Ce projet, permettant de développer les compétences de lecture en coopérant, est une belle opportunité pour notre association de se positionner dans les apprentissages des fondamentaux tout en gardant une pédagogie coopérative bien mise à mal par les différents protocoles sanitaires. Dans les perspectives, un comité de pilotage sera mis en place pour accompagner le réel de l'action dans le cadre de la Cité Educative mais aussi pour nos autres écoles.
- **Droits de l'enfant :** en partenariat avec les Francas, le Défenseur des droits, l'USEP, Pédiatres du monde, Droit au logement..., l'action a été organisée en partenariat avec les EMALA Matheyzine, Trièves Nord et Sud. Pour notre association, nous sommes intervenus à Valbonnais et à La Motte St Martin avec 6 classes et 104 enfants autour du droit à l'éducation. L'année prochaine, cette action devrait se dérouler sur le secteur de Vienne.

- **Action régionale :**

- **ESS : Economie Sociale et Solidaire :** l'Union régionale, suite aux journées d'études fédérales d'octobre 2019 a construit un module de 5 séances d'interventions en classe et l'a mis en test dans deux classes dont une de notre département dans l'école Haroun Tazieff de Les Abrets en Dauphiné (école de Bruno Charpin, administrateur de l'OCCE 38). Malheureusement seule 3 séances ont pu être réalisées. L'objectif est de développer au niveau régional la semaine de l'ESS à l'école.

- **Actions nationales :**

- **ETAMINE :** 3 écoles étaient concernées mais l'action a été annulée. Nous avons tout de même réalisé quelques impressions que des classes ont gardé.
- **THEA :** en partenariat avec les Conseillères Pédagogiques Départementales (CPD) artistiques Carine Zache et Eve Feugier, 23 classes ont participé à ce projet, 5 jours de formation départementale pour les enseignants mais aucune journée de restitution. Suivant les secteurs,

les interventions ont pu être plus ou moins réalisées. En soutien aux intervenants, nous avons payé les heures prévues qu'elles soient réalisées ou pas. Certaines pourront être reportées en 2020/2021.

- **BAL EN LIANCE** : 4 classes du Nord Isère étaient prévues, 1 jour de formation départementale danse avec une focale sur l'action a été réalisé mais les interventions ont été annulées. Là aussi, en soutien aux intervenants, nous avons payé les heures prévues qu'elles soient réalisées ou pas.
- **CONSERVATOIRE OCCE** : Finalisation du chantier de recherches sur la coopération en maternelle. Les productions devraient être mises en ligne sur la plateforme du conservatoire en décembre 2020. Un grand merci à Cécile Renaud Goud pour son aide dans le cadre de son stage Master. Ce travail sera présenté à Martine Pourchet, IEN en charge du groupe départemental maternelle le 26 juin 2020.
- **ECOCOOP** : une dizaine d'écoles de notre département s'étaient inscrites et il était prévu que Michel Guétat les rencontre et les accompagne. Quel dommage, tout s'est arrêté pendant la crise. A réinvestir l'année prochaine.

## **ACTIONS DE FORMATION** : arrêté au 10 mars 2020

### **2 interventions lors des stages de formation des futurs directeurs.**

- Information sur les apports de la pédagogie coopérative et des outils qui la composent pour favoriser les apprentissages et l'amélioration du climat scolaire
- Information sur l'aide que l'OCCE peut apporter aux écoles dans le cadre de l'élaboration des projets coopératifs.
- Information sur la place de la structure "coopérative scolaire" dans la gestion administrative et financière des projets de la classe ou de l'école (correspondance, journal scolaire, sorties et voyages éducatifs)
- Information sur la gestion administrative légale des coopératives scolaires, support financier de ces projets auprès des enseignants et des collectivités territoriales qui le demandent.

### **La formation des enseignants, l'accompagnement des équipes d'école :**

L'Education Nationale nous laisse de moins en moins de place pour intervenir dans les temps de formation officielle des enseignants puisque ces temps sont centrés sur Français et Mathématiques. Nos possibilités d'intervention se font sur des conseils des maîtres mais aussi du temps pris sur la journée de solidarité.

- Des animations par Agnès Franquin et/ou Michel Guétat avec Canopé sur l'école inclusive et la coopération. Intervention ce lundi 29 juin en réunion de directeurs pour l'IEN de Voiron 2.
- La participation à 13 conseils des maîtres, 25 rendez-vous avec des directeurs, des enseignants, des CPC, 18 observations ou interventions en classe.
- Deux propositions de formations assurances dont une seule s'est tenue faute de participant.

### **La participation d'adhérents ou de membres associés à :**

- Trois stagiaires THEA au stage de Toulouse.
- Deux stagiaires THEA au stage de Villeneuve les Avignons
- Un stagiaire au stage Entraînement mental.
- Deux stagiaires au stage « coopérer à l'heure du changement climatique »

### **L'aide à la tenue des comptes :**

- Formation individualisée dans les locaux de l'OCCE.
- Accompagnement à distance de la gestion avec Gedezeuros : 82 fichiers réparés dans l'année.
- Mise en ligne d'une formation mandataire commentée.

### **La participation à des réunions et à des actions communes :**

- Dans le cadre de la Fédération, de l'Union Régionale : formation ESS, échanges de pratiques...

- Dans le cadre du CAPE.
- Dans le cadre du Réseau Education et Environnement.

## ACTIVITE ADMINISTRATIVE

- La gestion associative, réalisée avec l'aide de 2 assistantes de gestion dont 1 à temps plein.
- La réponse à de nombreuses questions téléphoniques sur la gestion, le fonctionnement, les assurances notamment dans le cadre de la garantie annulation, les activités.
- Les informations sont également sur le site de l'ad38 régulièrement mis à jour.
- La gestion administrative des adhésions, des comptes de coopératives (ouverture, fermeture, changement de mandataires...) : environ 2400 fermetures de comptes en deux ans.
- La mise à jour du fichier national pour l'envoi d'Animation & Education.
- L'aide aux dossiers de subvention, la gestion des dossiers Erasmus, l'établissement des GUSO (déclaration de spectacles)
- Le suivi et la résolution des découverts.
- La vérification, l'enregistrement des bilans financiers, de nombreux courriers de rappel ou appels téléphoniques pour l'établissement de la sommation des comptes coopératives et la réalisation d'un bilan consolidé.

### Sans oublier les services "techniques" ou "financiers" :

- Aide à la réalisation de journaux scolaires, de carnets de correspondances, de livres réalisés avec les élèves, de la reprographie, du montage et finition.
- Reprographie de documents autres à la demande des écoles, des inspections départementales, ou d'associations à visées pédagogiques.
- Vente des calendriers nationaux.
- Dépôt vente de l'association « Lire c'est partir », vente de livres à 0,95 €

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité approuve les termes de ce rapport.  
**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que les mandats d'administrateurs de Yves Bérard, Stéphane Lafranceschina, Jany Neveux, Nicole Pignard Marthod, Isabelle Saupin, Bruno Charpin, sont arrivés à leur terme, décide de

renouveler le mandat de Yves Bérard, Stéphane Lafranceschina, Jany Neveux, Nicole Pignard Marthod, Isabelle Saupin, Bruno Charpin pour une durée de trois années.

Dominique Masson, Gille Lecolazet ne souhaitent pas poursuivre leur mandat et quittent le conseil d'administration.

Nous avons reçu la candidature de Mmes Véronique Perrier, Céline Gillmann, Anne Caroline Jusselin, Marie Rompion, Véronique Tison et M Denis Polère que nous validons.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation pour l'exercice 2019/2020 à 2,25 € par coopérateur, soit aucune augmentation par rapport à 2019/2020 malgré l'augmentation fédérale de 2cts.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité moins une abstention.**

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, par tirage au sort, que les écoles dont le numéro d'affiliation 2019/2020 se termine par 03-17-32-38-74 verront leur comptabilité complètement vérifiée.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

**Remarque** : pour cette année sera demandé, comme décidé par le Conseil d'Administration, la présence dans la commission de contrôle d'au moins un parent d'élève.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Michel Patay présente le budget prévisionnel qui ne peut pas être voté car prévisionnel. Une économie de 9000€ est prévue par la non embauche de la personne supplémentaire pour traiter les bilans financiers. Ces traitements seront faits par les salariés et les bénévoles vu la baisse du nombre de bilans à vérifier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

#### **Le Président**

Stéphane Lafranceschina



#### **Les scrutateurs**

Isabelle Saupin



Michel Patay



#### **Complément suite à l'AG :**

Suite à l'assemblée générale et le tirage au sort des écoles, il apparait que seul 63 comptes sont concernés par ce tirage vu la baisse du nombre total de comptes. Le nombre nécessaire à prévoir étant bien supérieur, le Conseil d'Administration valide en complément 5 nouveaux nombres qui sont les inverses de ceux tirés au sort par l'AG, c'est-à-dire : 30-71-23-83-47 ce qui permettra d'avoir plus de comptes contrôlés.

#### **Le Président**

Stéphane Lafranceschina



#### **Un administrateur**

Michel Patay

